

## Procès-verbal de l'assemblée générale

Samedi 26 mars 2022 à 19h00 au stand de tir de Môtiers

### Ordre du jour :

- 1) Appel
- 2) Honneurs
- 3) Adoption du PV de la dernière assemblée générale
- 4) Admissions, démissions
- 5) Rapports : a) du capitaine, b) du caissier et c) des vérificateurs des comptes
- 6) Discussion et adoption des rapports
- 7) Nominations statutaires par **l'assemblée générale** :
  - du président
  - du capitaine du Prix
  - du lieutenant du Prix
  - du secrétaire
  - du caissier
  - des deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant
  - de l'assesseur
  - du responsable des infrastructures
- 8) Nominations statutaires **par l'assemblée des juges** :
  - de droit du nouveau capitaine de l'Abbaye, Dominique Wyss
  - par vote du lieutenant de l'Abbaye
  - par vote des nouveaux juges pour la période 2022-2024

### **1. Appel**

Valentin Bezzola ouvre l'assemblée à 19h03 et souhaite la bienvenue à tout le monde. Il est fier de présider sa première assemblée. Les autorités communales se sont excusées, mais Yvan Perrin, président de la SNTS, est présent.

Yvan Perrin souhaite dire quelques mots. Il salue tout le monde et est heureux de voir à nouveau des tireurs en présentiel. Il rappelle la révision de la loi sur les armes votée il y a 3 ans. Toute personne possédant des armes doit les annoncer obligatoirement jusqu'au 15 août 2022. En principe, il n'y a pas de soucis pour les tireurs sportifs ou des Abbayes, mais toutes les armes doivent être annoncées. Il n'est pas nécessaire d'expliquer comment on les a eues, mais il faut les déclarer. Yvan Perrin encourage les tireurs à annoncer leurs armes pour éviter

## Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

un séquestre des armes ce qui engage par la suite une procédure standard pour racheter ses propres armes.

L'annonce est simple, il suffit de remplir un tableau de la SNTS (snts.org) et de l'envoyer au bureau des armes qui est tenu par un tireur, donc une personne qui n'est pas hostile au tir. Cela est gratuit et nous permet d'être à l'abri. Suite à une question, Yvan Perrin précise que même les armes reçues à l'armée et gardées à la fin du service militaire doivent être annoncées.

Valentin Bezzola reprend la parole et annonce qu'une liste de présences à signer circule dans la salle pour les membres.

Membres de l'Abbaye et du Prix des Mousquetaires de Môtiers : 165

Membres convoqués : 120

Membres présents : 37

Membres excusés : 15

### **2. Honneurs**

Avant d'observer une minute de silence, Valentin Bezzola demande si les membres ont connaissance de personnes disparues ces trois dernières années en plus de Daniel Chevré, Jean-Baptiste Codoni, Blaise Mauler, Jean-Pierre Huguenin et Charles-Henri Thiébaud. Ce n'est pas le cas et il est observé une minute de silence en souvenir des personnes susmentionnées.

### **3. Adoption du PV de la dernière assemblée générale**

Le PV est adopté et personne ne demande sa lecture.

### **4. Admissions, démissions**

Valentin Bezzola donne la parole à Ariane Graf pour les nouvelles admissions depuis 2019.

Depuis 2019, il y a eu 24 nouveaux membres dans la société pour un total de 28 nouvelles inscriptions (certains membres se sont inscrits à l'Abbaye et au Prix des Mousquetaires).

Prix (2020) :

Olivier Audétat, Jonatan Blagojevic, Roger Buchs, Vincent Casaubon, Frédéric Favre, Daniel Galster, Andrea Graf, Ramon Hürbi, Pierre-André Indermühle, Corey Monnet, Paméla Pétremand, Yolane Raymondaz, Jean-Bernard Wieland, Jean-Pierre Widmer

## Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

Prix (2021) :

Christophe Batsch, Janik Batsch, Samuel Calame, Lori Droël, Jean-Luc Jordan, Robin Lack, Tania Monnard, John Schneider

Abbaye (2020-2021) :

Dimitri Wyss (achat 2020), Samuel Calame (reçu par son grand-père René Calame) Samuel Loup (reçu par son père Olivier Loup), Yannick Bielser (reçu par son père Jean-Claude Bielser), Janik Batsch (achat 2021), Christophe Batsch (achat 2021)

### 5. Rapports

#### a) du capitaine

Jacques Loosli remercie l'assemblée de lui avoir fait confiance pour ses trois années de capitaneat. Il y a eu 49 tireurs à l'Abbaye 2019, 38 tireurs au premier tir Covid et 39 tireurs au deuxième tir Covid. L'Abbaye 2019 a été une très belle fête avec la joie d'avoir de nouveaux membres.

Il remercie les membres pour leur participation à l'Abbaye, sa femme pour son soutien durant ces trois ans ainsi que les membres ayant œuvré à la ciblerie pour les PBA et pour la rénovation de la buvette. Il remercie également les deux frères Wyss pour leur présence au cortège en tant que gardes d'honneur.

Finalement, Jacques Loosli encourage les juges à participer pleinement aux différentes tâches qui leur incombent durant leur mandat. Il termine en souhaitant plein succès à Dominique Wyss et à son lieutenant Gilles Walder pour l'Abbaye 2022.

#### b) du caissier

Daniel Otth prend la parole et nous annonce que les comptes 2019 ont pu être clôturés et vérifiés courant 2020 malgré la situation sanitaire. Le jeudi 24 mars 2022, les vérificateurs des comptes ont contrôlé les comptes de 2020 et 2021.

Daniel Otth tient à faire remarquer à l'assemblée les changements et la rénovation effectués dans la buvette grâce aux membres et aux entreprises de la région. Il souligne également que des changements ont eu lieu dans les installations de tirs.

Concernant **les comptes 2020**, il y a eu un déficit de 878.97 francs dans l'exercice. Ces frais sont dus à l'achat et l'installation des PBA (pare-balles artificiels) ainsi qu'aux travaux effectués dans le bâtiment.

Entre 2019 et 2020, 25'000 francs ont été dépensés pour les PBA. Cet achat était primordial, car sinon la ligne de tir n'aurait plus pu être exploitée. Le canton a donné un subventionnement de 10'000 francs pour cet achat (2000 francs par cible).

## Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

En 2020, le tir Covid a laissé un bénéfice de 2105.25 francs. Fin 2020, il y avait 15'775.08 francs de liquidités pour une fortune totale de 121'775.08 francs (actifs : liquidités + bâtiments).

Concernant **les comptes 2021**, il y a eu un déficit de 1486.07 francs dans l'exercice. A la fin de l'année, il y avait 14'289.01 francs de liquidités pour une fortune totale de 120'289.01 francs (actifs : liquidités + bâtiments).

Au niveau des entrées, le finissage d'Art en plein air auquel le comité a participé a rapporté 3986.60 francs. Le tir covid a, quant à lui, rapporté 2696.45 francs.

Pour les dépenses inhabituelles, il y a eu 2500 francs de frais pour la buvette ainsi que 5348 francs pour la ciblerie. Le toit de la ciblerie a été réalisé par Franco Bagatella qui a offert toute la main d'œuvre (prix équivalent aux dépenses effectuées pour le matériel).

Une caisse buvette a été mise en place pour Jacques Loosli qui gère les locations. Il y aura également moins de frais liés au chauffage maintenant que tout est isolé et qu'un nouveau chauffage a été mis en place (entre 500 et 600 francs ont été dépensés pour les bonbonnes de gaz avant l'installation du chauffage actuel). A présent, nous devrions avoir plus de locations de la buvette.

### **c) des vérificateurs des comptes**

Patrick Etienne et Yves Martin ont rencontré le caissier le 24 mars 2022 pour vérifier les comptes. Patrick Etienne prend la parole pour annoncer que les comptes détaillés se sont avérés clairs et transparents. Yves Martin et lui-même ont étudié et vérifié chaque pièce. Ils donnent tous deux décharge au caissier pour la tenue des comptes 2020-2021.

## **6. Discussion et adoption des rapports**

Les trois rapports sont adoptés par des applaudissements.

## **7. Nomination statutaire par l'assemblée générale**

Valentin Bezzola reprend la parole pour présenter le comité :

- Président : Valentin Bezzola
- Capitaine du Prix : Dominique Wyss
- Lieutenant du Prix : Florian Bobillier a donné sa démission. Le comité propose Romain Haldi comme nouveau lieutenant du Prix.
- Secrétaire : Ariane Graf
- Caissier : Daniel Otth

## Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

- Deux vérificateurs des comptes et un suppléant : Raphaël Moret, habitant trop loin, a été remplacé par Yves Martin pour cette année. Yves Martin devient le vérificateur 1, Maxime Jequier le vérificateur 2 et Vincent Casaubon est vérificateur suppléant.
- Assesseur : Michel Gander
- Responsable des infrastructures : Jacques Loosli

Les membres du comité sont acceptés à chaque fois par des applaudissements.

### **8. Nominations statutaires par l'assemblée des juges :**

- Du capitaine de l'Abbaye 2022 : Dominique Wyss
- Du lieutenant de l'Abbaye : Gilles Walder
- Des juges 2022-2024 : Michel Brunisholz (Abbaye), Samuel Loup (Abbaye), Rachel Loosli (Prix), Simon Eschler (Prix), Valentine Gaillet (Prix) et Didier Fatton (Abbaye et Prix)

Valentin Bezzola signale à l'assemblée que nous cherchons encore un juge. Didier Fatton se propose avec comme seule condition de ne pas être lieutenant ou capitaine à la fin de son mandat de juge. Olivier Loup trouve dommage qu'un tournoi ne soit pas organisé pour les juges et qu'il n'y ait pas un meilleur suivi. Le comité explique que cela devient très compliqué de trouver de nouveaux juges et qu'il est obligé d'adapter pour assurer la pérennité de l'Abbaye.

### **9. Divers**

Valentin Bezzola rappelle les dates inscrites sur le calendrier présent dans la convocation notamment les dates de la 500<sup>e</sup> Fête de l'Abbaye (9 au 11 juin 2023). Les tirs d'essai se font désormais un jour avant les tirs officiels. Le tir covid va être gardé sous forme de tir d'automne. Didier Fatton demande à ce que la Batterie 14 puisse tirer lors des tirs d'essai du vendredi 23 septembre, cela est accepté.

Christian Moser prend la parole pour l'organisation de la 500<sup>e</sup> Fête de l'Abbaye. Ils se sont réunis plusieurs fois avec Yves Martin pour définir ce qui va être fait. Le vendredi 9 juin sera quelque chose d'assez récréatif. Pour le samedi 10 juin, les tirs auront lieu uniquement le matin entre 9h et 11h30. Le cortège devra donc partir beaucoup plus vite et il faudra modifier le programme pour que tout le monde puisse tirer. Il y aura une allocution officielle et les résultats sont prévus pour 17h15 suivi d'un souper campagnard. Les deux sociétés seront fusionnées pour cette fois-là (une seule cible pour l'Abbaye et le Prix des Mousquetaires).

## Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

Christian Moser relève également que le cortège doit être grandiose pour montrer les 500 ans de l'Abbaye.

Yves Martin et Christian Moser ont décidé de créer un comité spécifique pour cette Fête composé uniquement d'anciens capitaines. Le but est que seuls les anciens capitaines officient le jour de la fête. Jusqu'à présent, ils ont reçu peu de retours à leurs invitations. Actuellement, il y a Michel Gander, Pierre-André Jequier, Jacques Loosli, Jean-Pierre Barrelet, Olivier Loup, Jean-François Wyss et Dominique Wyss qui ont répondu présent.

Suite à plusieurs réactions et questions, Valentin Bezzola reprend la parole pour expliquer que le comité d'organisation ainsi que le comité de l'Abbaye sont en train de modeler le tout et que la Fête aura lieu sur deux jours (vendredi et samedi ou samedi et dimanche).

Yves Martin prend la parole concernant les travaux dans le stand. Les travaux ont bien avancé, tout est presque prêt pour le bas, il reste juste quelques détails à régler. Le chauffage a été mis il y a 15 jours.

En haut, il y a la même surface disponible que dans la buvette. Cette partie va être remise en état également. Cela sera fini d'être isolé et il sera décidé plus tard à quoi servira l'étage du haut. Yves Martin remercie toutes les entreprises qui ont offert du matériel. Les seules dépenses pour la buvette ont été la tuyauterie, le lave-vaisselle et un peu d'électricité. La majorité des matériaux ont été offerts (cuisine, carrelage, panneaux, vaisselle pour plus de 100 personnes,...). Il précise qu'un album va être réalisé mentionnant toutes les personnes ayant œuvré pour la buvette que ce soit quelques heures ou plus.

Michel Gander nous annonce que la Commune a mandaté l'USL de Môtiers pour trouver des bénévoles afin de gérer la vaisselle recyclable de l'Abbaye de Fleurier. Sur les six postes, trois ont déjà été remplis. Daniel Otth explique qu'il y aura un local où il faudra gérer l'échange de la vaisselle propre et sale, mais il n'y aura pas besoin de se promener dans la foule.

Les dates restantes sont le samedi 25 juin de 20h30 à 22h, le dimanche 26 juin de 10h à 14h et le mardi 27 juin de 9h à 14h. Si des personnes sont intéressées à y participer pour la société, elles peuvent s'approcher de Michel Gander.

Jacques Loosli annonce que les chemins et les lignes de tir ont été contrôlés par l'officier fédéral de tir, Jean-Luc Jordan. Tout est à présent reconnu par la commune et le canton. Daniel Otth annonce que nous avons reçu l'autorisation du Conseil d'Etat pour l'utilisation du stand de tir sans restriction (6 tirs annoncés à la commune par année). L'investissement dans l'entretien des cibles a été fait pour éviter les diverses pannes connues les dernières années.

Oliver Loup remercie le Capitaine pour ses trois ans « de lutte ». Il remercie également le comité pour tout ce qu'il fait.

## Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

Dominique Wyss annonce que le livre d'or est à disposition.

Daniel Otth ajoute que le prix du souper sera à 35 francs après calcul de nos charges et pour qu'on entre dans nos frais.

Finalement, Jacques Loosli annonce que les 5, 6 et 7 mai aura lieu le tir des Bourbaki aux Verrières. Le conseil fédéral a prévu d'offrir de magnifiques prix aux rois du tir (fusil et pistolet).

L'assemblée est levée à 20h08 par Valentin Bezzola.

La secrétaire

Ariane Graf